



FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

ANNEE 2026-2027

Un seul dossier par famille si la filiation est identique

(à retourner en mairie, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)

INFORMATIONS GENERALES :

L'inscription est obligatoire pour chaque enfant susceptible de fréquenter, même exceptionnellement le restaurant scolaire.

Les tarifs pour l'année 2026-2027 sont les suivants :
- repas maternelle : 3,90 €
- repas élémentaire : 4,20 €

La fréquentation du restaurant scolaire se fait par l'acquisition de tickets de cantine, à acheter soit :

- Par carnet de 10 tickets sur le site Internet de la mairie de Beauvoir sur Mer – Rubrique Enfance / Jeunesse – Restaurant scolaire : règlement par carte bancaire
- Par carnet de 10 tickets ou à l'unité en mairie : règlement par chèque, carte bancaire ou espèces

L'enfant doit fournir son ticket de cantine chaque jour au personnel municipal.

Les tickets achetés par le biais du site Internet seront remis à votre enfant à l'école.

Attention : Les tickets achetés pour l'année scolaire 2026-2027 ne seront valables que jusqu'au 2 juillet 2027. Passée cette date, ils ne seront ni repris, ni remboursés.

Attention : pour tout enfant devant suivre un Protocole d'Accompagnement Individuel (PAI), veuillez à fournir le protocole.

RENSEIGNEMENTS SUR LE/LES ENFANT(S) :

<u>ENFANT 1 :</u> NOM : PRENOM : CLASSE : ☐ Ecole publique Le Gois ☐ Ecole privée St Joseph Fréquentera le restaurant scolaire : ☐ Tous les jours ☐ Occasionnellement	<u>ENFANT 2 :</u> NOM : PRENOM : CLASSE : ☐ Ecole publique Le Gois ☐ Ecole privée St Joseph Fréquentera le restaurant scolaire : ☐ Tous les jours ☐ Occasionnellement
<u>ENFANT 3 :</u> NOM : PRENOM : CLASSE : ☐ Ecole publique Le Gois ☐ Ecole privée St Joseph Fréquentera le restaurant scolaire : ☐ Tous les jours ☐ Occasionnellement	<u>ENFANT 4 :</u> NOM : PRENOM : CLASSE : ☐ Ecole publique Le Gois ☐ Ecole privée St Joseph Fréquentera le restaurant scolaire : ☐ Tous les jours ☐ Occasionnellement

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS :

PERE / TUTEUR :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : MAIL :

TOURNEZ SVP ➔

MERE / TUTRICE :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : MAIL :

AUTRE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : MAIL :

Nous soussigné(s),, responsables légaux de
l'enfant ou des enfants

.....
déclarons avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement intérieur du restaurant scolaire
et de la charte de l'utilisateur du restaurant scolaire, et avoir fait part aux enfants concernés, dont nous
assurons la représentation légale, des règles de vie à respecter à la cantine pour contribuer au bien-
être de tous ;

Et

☐ autorisons ☐ n'autorisons pas (conformément au droit à l'image et à sa diffusion) à ce que tous
supports visuels (photographiques, vidéos) puissent être utilisés sans contrepartie financière dans le
cadre des activités du restaurant scolaire ou de publication de la ville de Beauvoir sur Mer.

A :

Signature des responsables légaux :

Le :

Traitement de vos données personnelles :

- Les informations renseignées dans le présent formulaire sont consignées dans un fichier papier tenu par les services communaux « Accueil à la population » et « Restauration scolaire » aux fins de gestion du service public de restauration scolaire. Les agents communaux des services « Restaurant scolaire » et « Accueil à la population », ainsi que la Direction générale des services communaux, ont accès aux informations. Le Maire de Beauvoir sur Mer est responsable des traitements effectués. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données et de celles des enfants dont vous assurez la représentation légale, ainsi que de leur utilisation, que vous pouvez exercer auprès du Maire de Beauvoir sur Mer (Commune de Beauvoir sur Mer, Place de l'Hôtel de Ville, 85230 Beauvoir sur Mer, secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr), à condition de justifier de votre identité. Les informations ainsi traitées ont vocation à être supprimées à la fin de l'année scolaire ou, au-delà, une fois effectué le recouvrement des sommes dues au titre de l'utilisation du service public de restauration scolaire.

- Un pointage des repas servis au restaurant scolaire est par ailleurs effectué pour la gestion du service. Les données collectées à cette occasion sont traitées par les services « Accueil à la population » et « Restauration scolaire » de la ville de Beauvoir sur Mer. La Direction générale des services municipaux a accès aux informations. Le Maire de Beauvoir sur Mer est responsable des traitements effectués. vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données et de celles des enfants dont vous assurez la représentation légale, ainsi que de leur utilisation, que vous pouvez exercer auprès du Maire de Beauvoir sur Mer (Commune de Beauvoir sur Mer, Place de l'Hôtel de Ville, 85230 Beauvoir sur Mer, secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr), à condition de justifier de votre identité. Les informations ainsi traitées ont vocation à être supprimées à la fin de l'année scolaire ou, au-delà, une fois effectué le recouvrement des sommes dues au titre de l'utilisation du service public de restauration scolaire.

- En outre, le personnel du restaurant scolaire municipal tient à la disposition du personnel enseignant un cahier de liaison pouvant comporter des appréciations sur les enfants dont vous assurez la représentation légale. La Direction générale des services municipaux a accès aux informations. Le Maire de Beauvoir sur Mer est responsable des traitements effectués. vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données et de celles des enfants dont vous assurez la représentation légale, ainsi que de leur utilisation, que vous pouvez exercer auprès du Maire de Beauvoir sur Mer (Commune de Beauvoir sur Mer, Place de l'Hôtel de Ville, 85230 Beauvoir sur Mer, secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr), à condition de justifier de votre identité. Les informations ainsi traitées ont vocation à être supprimées à la fin de l'année scolaire. **En signant la présente fiche d'inscription, vous consentez aux traitements effectués dans ce cadre.**

- Enfin, les images dont vous autorisez par la présente la captation et la diffusion pour l'usage susénoncé sont susceptibles d'alimenter la photothèque/vidéothèque de la ville de Beauvoir sur Mer, auxquelles peuvent accéder les agents communaux dans l'exercice de leurs missions. Le Maire de Beauvoir sur Mer est responsable des traitements effectués. vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données et de celles des enfants dont vous assurez la représentation légale, ainsi que de leur utilisation, que vous pouvez exercer auprès du Maire de Beauvoir sur Mer (Commune de Beauvoir sur Mer, Place de l'Hôtel de Ville, 85230 Beauvoir sur Mer, secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr), à condition de justifier de votre identité